

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0001463

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2354

Société : MUPRAS RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ENNASSI R. Rachid

Date de naissance :

1 - 1 - 1955

Adresse :

Résidence Andalousia à Casablanca

Tél. :

06 539 66 539

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

12 / 05 / 2017

Nom et prénom du malade :

ENNASSI R. Rachid Age : 67 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/2021	Actes			<i>Signature</i>

DOCTEUR JALIL BEN ROMDHANE
CHIRURGE DENTAIRE
RUE GOUIMIMA 12
92267098
0522263535

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/10/2021	236,02

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	15/10/21	PS50	6000



AUXILIAIRES MEDICAUX

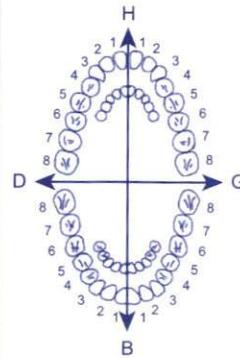
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

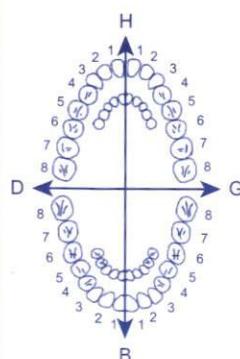
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre d'Urologie

M. ENNASSIRI RACHID
Né le : 01/01/1955



COC21J12073342

Casablanca, le

12/10/2022

ENNASSIRI Rachid

221,00

Argentaria



15+2

118,

141,00

Dolipen 1000



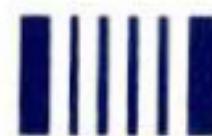
3

1 - 1 - 1

236,00



Docteur Jafar ZEMRAG
CHIRURGIEN UROLOGUE
32, Rue Taha Maouine (ex. Gallilé)
Qr Gauthier - Casablanca
Tél : 05 22 26 70 98 / 26 72 24



buvable en sachet
poudre pour suspension

1g /125 mg



AUGMENTIN

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

AUGMENTIN

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

1g /125 mg
Sachets

..... sachet(s) fois par jour à prendre de préférence au début des repas, pendant jours.

Lire la notice attentivement avant emploi.

كيس...مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الأكل، خلال ... يوم.

Uniquement sur ordonnance

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPU: 222,00 DH
LOT: 646382
PER: 08/22



mentin est une marque déposée
tés du Groupe GlaxoSmithKline

Dolip

PARACÉTAMOL



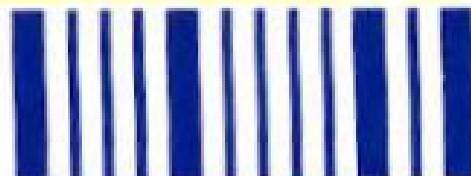
COMPRIMÉ

bottu s.a.

52, Avenue des Casernes - Albi Sebta - Casablanca
S. Bouchouchi - Pharmacien Responsable

b

PPR : 14 DH 00
COM : 00/24
K2260





مختبر التشريح المرضي شارع كلمية

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA



FACTURE N° 1624162

Nom et Prénom : Ennassiri Rachid

Montant : 600 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1550

Casablanca, le 15/10/2011

Cachet et Signature

ICE:
001708190000042



744, Résidence Hanane Jassim 1, Angle Bd Goulimma et rue Boukraa - 5ème Etage Bourgogne - Casablanca
(au dessus de chawarma cham à 250 m de l'Hôpital My Youssef et 300 m de la Mosquée Hassan II)
Tél./ Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapathgoulimma@yahoo.fr



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

Pathology

De la part du Dr.

Nom et Prénom du Patient

M. ENNASSIRI RACHID
Né le : 01/01/1955

Age

Date du prélèvement

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Kyste corde G
sac a 

Siège du prélèvement

Total 8

Nature de lacte réalisé

at a
Vogelst

Thérapeutique préalablement instituée

1188-02
Kep Rebault

Biopsie antérieure :

Oui

Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale

- Date des dernières règles
 - Parité
 - Thérapeutique antérieure ou en cours
 - Durée du cycle
 - Frottis monocouche : Vagin []
 - Frottis conventionnel : CBF []

Yeast

Excel

Endorse

CBF

Endomètre

ESPACE ERREDA - 52 Bd. Zerktouni - 3^e étage - N° 25 - Casablanca - Tél. : 05 22 22 51 31 / 05 22 22 51 34 - Fax : 05 22 22 50 99

Patente N° 34206650 - TVA N° 819561 - CNSS N° 2364917



مختبر التشريح المرضي شارع گلمية

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA



Dr Fadoua EL MANSOURI
Professeur en Anatomie Pathologique

الدكتورة المنصوري فدوى
أستاذة في التشريح المرضي

Réf .P4741021

Nom et prénom : Ennassiri Rachid

Age : 61 ans

Reçu le 13.10.2021 Répondu le 15.10.2021

Médecin : Dr J.Zemrag

Adresse : Casablanca

Résumé des renseignements cliniques : Kyste cordon gauche + Hydrocèle G + testicule gauche : Vaginale + Kystectomie

L'examen macroscopique

Reçu une pièce de résection qui correspond d'une d'une part à paroi kystique qui mesure 8cm de grand axe d'autre part à des fragments fibreux de 0,4 et 1cm. Elle sont épaisses siège de remaniements hémorragiques, de couleur blanc grisâtre à contenu eau de roche. Le matériel a été coupé de façon sérieuse sur 3mm d'épaisseur et inclus.

L'examen microscopique

La paroi correspond à la tunica vaginalis. Elle est formée d'un tissu fibreux dense et musculaire lisse agencé en faisceaux longs parfois enchevêtrés. Les fibroblastes et myofibroblastes sont allongés munis d'un noyau ovoïde, en bout de cigare. Leur cytoplasme est peu abondant éosinophile. Ce tissu est occupé par un réseau vasculaire et lymphatique très développé formé de capillaires et veinules à lumière ectasique. Ils sont bordés par un endothélium turgescents. Il est vu de rares canaux à contenu vide. Présence en outre d'importants phénomènes oedémato-congestifs ainsi qu'une accentuation de son infiltrat inflammatoire interstitiel : celui-ci est essentiellement lympho-plasmocytaire.

Il est vu ailleurs un kyste sérieux. Absence de calcifications ou de foyers de nécrose.

CONCLUSION

-Association concomitante de kyste de type séreux (Hydatide géante de Morgani) et d'hydrocèle d'exérèse complète.

-Absence des signes de spécificité et de malignité dans les limites de ce prélèvement.

Dr F. El Mansouri
Médecin Anatomo-Cyto-Pathologiste



Cytopathologie conventionnelle et monocouche - Histopathologie - Histo chimie - Extemporane - Immunohisto chimie - Biologie moléculaire

Le 633, Rue Goulmima - 1^{er} Etage - Appt N° 2 - Bourgogne - Casablanca
à 250 m de l'hôpital My Youssef et 300 m de la Mosquée Hassan II - entre Pharmacie Laayoune et Locamed
Tél./Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapathgoulmima@yahoo.fr